**Date de la demande:** Cliquez pour saisir une date.

Demande d’aide financière - projet

Soutien de technologies et de processus innovants selon l’article 6 de la loi sur le climat

**SPECIFICATIONS**

The form of the report may not be altered prior to page 6; please complete the pages. **No company logos** are permitted – other than on page 2.

Beginning on page 7 you are free to arrange the content of the annual report according to your own ideas.

The paragraph formats available can be seen by using the key combination Alt+Ctrl+Shift+s.

Informations disponibles sur [Encouragement de technologies et de processus innovants](https://www.bfe.admin.ch/bfe/fr/home/mesures-d-encouragement/decarbonation/encouragement-technologies-et-processus-innovants.html).

Ce formulaire est destiné aux **demandes directes d’aide financière pour un projet** (s'il y a plusieurs mesures/projets par entreprise, il faut remplir un formulaire par mesure/projet). Pour le dépôt d’une aide financière pour un programme de branche, il convient d'utiliser le [formulaire pour les programmes de](https://pubdb.bfe.admin.ch/de/publication/download/12017) branche. Pour soumettre une demande dans le cadre d'un appel d'offres thématique, le formulaire de l'appel d'offres correspondant doit être utilisé. Le formulaire doit être déposé avec la feuille de route net zéro et les autres annexes (voir chapitre 5).

# Informations générales

## Titre et emplacement de la mesure

|  |
| --- |
| *Titre de la mesure en allemand, français ou italien :* |
| **Cliquez ici pour saisir du texte.** |

|  |  |
| --- | --- |
| *Emplacement de la mesure (adresse complète[[1]](#footnote-2)) :* | *Canton :* |
| Cliquez ici pour saisir du texte. | Choisir un canton |

## Requérant(E)

*Informations sur l’entreprise qui dépose la demande d’aide financière.*

*Pour les regroupements : plusieurs entreprises ou unités d’exploitation peuvent se regrouper pour demander une aide financière pour une mesure commune. En cas de regroupement, il convient de désigner un(e) représentant(e) et d'indiquer ses coordonnées ci-dessous. Les coordonnées des autres entreprises doivent figurer dans une annexe à la demande. La forme d’organisation peut être choisie librement mais doit être présentée dans le chapitre 2.7.*

|  |  |
| --- | --- |
| *Entreprise :* | *Personne de contact :* |
| Cliquez ici pour saisir du texte. | Cliquez ici pour saisir du texte. |
| *Adresse :* | |
| Cliquez ici pour saisir du texte. | |
| *E-Mail :* | *Tél. :* |
| Cliquez ici pour saisir du texte. | Cliquez ici pour saisir du texte. |
| *Fonction (dans le projet) :* |
| Cliquez ici pour saisir du texte. |

*L’entreprise participe-t-elle au système d’échange de quotas d’émissions (SEQE) ou est-elle engagée dans un engagement de réduction ?*

Participation [au système d’échange de quotas d’émissions](https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/climat/info-specialistes/mesures-reduction/seqe.html)

[Engagement de réduction](https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/climat/info-specialistes/mesures-reduction/taxe-co2/exemption.html) pour l’exemption de la taxe sur le CO2

## Type de soutien

Contribution d’investissement et/ou

Contribution d’exploitation (pour max. 7 ans)

*Si des subventions d'exploitation sont demandées, veuillez décrire ici comment la poursuite de l'exploitation de la nouvelle technologie ou du nouveau processus sera assurée même après l'expiration de l’aide financière.*

|  |
| --- |
| Cliquez ici pour saisir du texte. |

## Scope de la mesure

*Indiquez dans quel scope de l'entreprise la mesure réduira les émissions de gaz à effet de serre (GES selon l'annexe D du* [*Greenhouse Gas Protocol*](https://ghgprotocol.org/corporate-standard)*.*

Scope 1 (émissions directes de GES)

Scope 2 (émissions indirectes de GES, causées lors de la mise à disposition de l'énergie achetée)

Scope 3 (émissions de GES des processus en amont et en aval)

## Innovation/phase de développement

*Indiquez dans quelle phase de développement se trouve la mesure.*

La mesure n'a pas encore été testée et mise en œuvre à l'échelle réelle (phase de développement 4 à des fins de démonstration)

La mesure a été mise en œuvre au moins une fois à l'échelle réelle (phase 5 d’autorisation de mise sur le marché et commercialisation)

La mesure a déjà été mise en œuvre plus d'une fois, mais il subsiste des risques de mise en œuvre non maîtrisables (phase 6 de diffusion sur le marché)

*Présentez le degré d’innovation de la mesure ou des installations ou processus impliqués. Montrez, à l'aide de données sur l'état actuel de la technique et du marché, que la mesure se trouve dans la phase de développement déclarée. Décrivez les aspects novateurs de la mesure et les risques de mise en œuvre auxquels il faut s'attendre lors de sa réalisation.*

|  |
| --- |
| Cliquez ici pour saisir du texte. |

## Réduction annuelle prévue / émissions négatives prévues

*Les mesures éligibles doivent entraîner annuellement au moins les réductions/émissions négatives suivantes en TCO2-eq. :*

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | *Phase de développement à des fins de démonstration* | *Phase d’autorisation de mise sur le marché et commercialisation* | *Phase de diffusion sur le marché* |
| *Mesure Scope 1 et 2* |  | *1’000* | *5’000* |
| *Mesure Scope 3* | *100* | *500* | *500* |
| *Mesure de stockage de CO2* | *5’000* | *5’000* | *5’000* |

Réduction annuelle prévue des émissions de gaz à effet de serre en TCO2-eq./année[[2]](#footnote-3):

|  |
| --- |
| Cliquez ici pour saisir du texte. |

Emissions annuelles négatives prévues en TCO2-eq./année:

|  |
| --- |
| Cliquez ici pour saisir du texte. |

## Objectifs et réduction visée des émissions de gaz à effet de serre

*Formulez des objectifs quantitatifs vérifiables qui doivent être atteints avec la mesure (réduction des émissions, consommation d'énergie, coûts, objectifs techniques, etc.). Indiquez le niveau de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) visé sur la durée d'action (voir aussi point 1.9) de la mesure (en tCO2eq) et les données d'exploitation permettant de le prouver. Il peut également s'agir d'émissions négatives (CCS/NET). Il convient de démontrer de manière crédible et compréhensible que les valeurs seuils définies à l'annexe 2 de l’OCl (points 1.1, 2.1 et 3.2) sont respectées. Il convient également de démontrer que la mesure apporte une contribution appropriée à la réalisation des objectifs de la politique énergétique et climatique de la Confédération.*

|  |
| --- |
| Cliquez ici pour saisir du texte. |

*Pour les mesures qui génèrent des certificats selon des normes volontaires ou des attestations selon la loi sur le CO2, les revenus qui devraient en découler doivent être indiqués sur une période de 7 ans à compter de la mise en service de la mesure.*

*Prévision des revenus annuels des certificats/attestations en CHF :*

Cliquez ici pour saisir du texte.

## Coûts totaux de la mesure, coûts imputables et aide financière demandée

|  |  |
| --- | --- |
| Coûts imputables pour les coûts d’investissement (CAPEX) | Montant en CHF |
| Coûts imputables pour les coûts d’exploitation (OPEX) | Montant en CHF |
| *Total OPEX et CAPEX sur 7 ans* | Montant en CHF |
| Aide financière demandée pour les coûts d’investissement (CAPEX) | Montant en CHF |
| Aide financière demandée pour les coûts d’exploitation (OPEX) | Montant en CHF |
| *Total de l’aide financière demandée (CAPEX + OPEX)* | Montant en CHF |

*Veuillez indiquer les détails dans le formulaire Excel sur les coûts (*[*annexe financière*](https://pubdb.bfe.admin.ch/fr/publication/download/12052)*).*

## Durée de la mise en œuvre de la mesure et durée de l'effet de la mesure

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Début de la mise en œuvre de la mesure[[3]](#footnote-4) : | Cliquez ici pour saisir du texte. | |  | Fin de la mise en œuvre de la mesure[[4]](#footnote-5) : | Cliquez ici pour saisir du texte. | |
| Durée de l’effet[[5]](#footnote-6) de la mesure : | Cliquez ici pour saisir du texte. |  | | | |

## Rapport coûts/bénéfices

*Indiquez le rapport entre l’aide financière demandée (en CHF) et la quantité totale d’émissions réduites ou d’émissions négatives visées (Réduction annuelle / Émissions négatives en TCO2-éq/an x Durée de l’effet de la mesure en années :*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Coûts / Bénéfices | **Fr./TCO2eq** |  |

## Délocalisation des émissions de gaz à effet de serre vers l’étranger (Carbon Leakage)

|  |
| --- |
| *Si la mise en œuvre de la mesure concerne des secteurs ou des sous-secteurs pour lesquels on peut supposer qu'il existe un risque de délocalisation des émissions de CO2 à l'étranger, les informations suivantes doivent être fournies :*  *- Code NACE / code Prodcome (répertoire des activités économiques) [[6]](#footnote-7) ;*  *- quantité d'émissions concernées par un risque de délocalisation en TCO2-eq ;*  *- part de la production du secteur/sous-secteur spécifique par rapport à la production totale de l'entreprise/de l'installation.*  *La preuve peut être apportée conformément aux secteurs et sous-secteurs à risque de fuite de carbone identifiés dans le SEQE (*[*décision (UE) 2019/708*](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A32019D0708#:~:text=D%C3%A9cision%20d%C3%A9l%C3%A9gu%C3%A9e%20(UE)%202019%2F,2021%2D2030%20(Texte%20pr%C3%A9sentant%20de)*). Si la preuve fournie s'écarte de ces critères, il convient d'expliquer comment l'effet de la délocalisation a été calculé.* |
| Cliquez ici pour saisir du texte. |

## Effets sur l’environnement et sur l’utilisation de ressources naturelles

|  |
| --- |
| *Quels sont les effets positifs et négatifs prévisibles de la mesure sur l'environnement et la consommation de ressources naturelles (par exemple, une meilleure qualité de l'air ou une augmentation des nuisances sonores) ? Existe-t-il un écobilan de la mesure ou une autre forme d'analyse des risques scientifiquement fondée ?* |
| Cliquez ici pour saisir du texte. |

## Autres subventions de la Confédération

*Une demande officielle d'aide financière a-t-elle déjà été déposée auprès d'une institution de financement de la Confédération (OFEN, Innosuisse, OFEV, FNS, OFT, OFROU, etc.) pour la présente mesure ou est-ce prévu à l'avenir ?*

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Oui |  | Non |  |

*Si oui, indiquez la date de la/des demande(s), l'institution de financement et la/les décision(s).*

|  |
| --- |
| Cliquez ici pour saisir du texte. |

# Contenu de la mesure

## Contexte de la mesure

*Expliquez la situation actuelle de l'entreprise et comment la mesure prévue contribue à l'objectif net zéro de l'entreprise conformément à la feuille de route net zéro. Décrivez également les travaux préparatoires réalisés jusqu'à présent, les défis liés au projet et les compétences de l'équipe de projet en ce qui concerne la mise en œuvre de la mesure.*

|  |
| --- |
| Cliquez ici pour saisir du texte. |

## Description détaillée du projet et de la mesure (max. 10 pages)

*Veuillez fournir une description détaillée de la mise en œuvre du projet selon la structure suivante : 1. Conception et étude préliminaire - 2. Développement et planification préliminaire - 3. Planification détaillée - 4. Construction, installation - 5. Mise en service et validation.*

*Pour chacune de ces phases, indiquez toutes les activités correspondantes et les résultats à obtenir. Décrivez également en détail le fonctionnement des installations et des processus prévus et joignez tous les documents essentiels qui illustrent ces explications, en particulier les études de faisabilité, les spécifications techniques, les plans et diagrammes (plans d'implantation, organigrammes, P&ID, etc.), les analyses de risques, etc.*

|  |
| --- |
| Cliquez ici pour saisir du texte. |

## Potentiel d’application

|  |
| --- |
| *Estimez le potentiel de multiplication en Suisse de la mesure ou des technologies utilisées, c'est-à-dire le type et le nombre d'autres cas d'application et le potentiel total d'atténuation qui y est associé. Expliquez comment et par quels acteurs la mesure ou les technologies utilisées peuvent être mises à l'échelle et multipliées en Suisse.* |
| Cliquez ici pour saisir du texte. |

## Calendrier

|  |
| --- |
| *Représentez graphiquement le calendrier de mise en œuvre de la mesure (par exemple sous la forme d'un tableau ou d'un diagramme de GANTT). Définissez le contenu, la chronologie (date de début, date de fin), les étapes à franchir et les résultats à livrer pour chaque activité.* |
| Cliquez ici pour saisir du texte. |

## Objectifs intermédiaires et calendrier des paiements

*Le versement de l'aide financière a lieu après l'approbation du rapport de mise en œuvre. Pour les mesures particulièrement coûteuses, des versements anticipés peuvent être effectués sous forme de paiements partiels avant que la mesure ne soit entièrement mise en œuvre. Pour ce faire, il convient de définir des objectifs intermédiaires pour l'état d'avancement de la mise en œuvre, qui doivent être atteints pour qu'un versement puisse avoir lieu. Les rapports de mise en œuvre doivent montrer que les objectifs intermédiaires respectifs ont été respectés. Ajoutez des lignes supplémentaires si nécessaire.*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Description de l’objectif intermédiaire** | **Date prévue pour l’atteinte de l’objectif intermédiaire** | **Paiement en CHF** |
| Cliquez ici pour saisir du texte. | Cliquez pour saisir une date. | Montant en CHF |
| Cliquez ici pour saisir du texte. | Cliquez pour saisir une date. | Montant en CHF |
| Cliquez ici pour saisir du texte. | Cliquez pour saisir une date. | Montant en CHF |

## Organigramme / Responsabilités

*Pour les regroupements d'entreprises : présentez sous forme de graphique l'organisation hiérarchique prévue, y compris les responsabilités respectives, des entreprises ou partenaires impliqués dans la mise en œuvre de la mesure.*

|  |
| --- |
| Cliquez ici pour saisir du texte. |

## Complément pour les entreprises participant au système d'échange de quotas d'émission ou à un engagement de réduction

*Si l'entreprise participe* ***au SEQE*** *: veuillez expliquer pourquoi les coûts de mise en œuvre de la mesure sont disproportionnés, même à long terme, et pourquoi elle ne serait pas mise en œuvre sans aide financière. Pour ce faire, il faut prouver le lien de causalité entre l'aide financière et la mise en œuvre de la mesure, ainsi que la proportionnalité de l'aide financière (voir annexe B de la* [*Directive Encouragement Technologie et processus innovants*](https://pubdb.bfe.admin.ch/fr/publication/download/11968)*). Ces preuves doivent être jointes à la demande.*

Si l’entreprise bénéficie d’un **engagement de réduction pour l’exemption de la taxe sur le CO2** (art. 31 et 31a de la loi sur le CO2), veuillez montrer comment l'engagement de réduction (objectif d'efficacité en matière de gaz à effet de serre ou objectif basé sur les mesures) est respecté même sans tenir compte de l'effet de la mesure subventionnée.

|  |
| --- |
| Cliquez ici pour saisir du texte. |

# Conditions

*Conformément à l'article 34, paragraphe 1bis, de la loi fédérale sur la procédure administrative (PA, RS 172.021) en relation avec l'article 8 de l'ordonnance sur la communication électronique dans le cadre d'une procédure administrative (OCEI-PA, RS 172.021.2) l'autorité peut notifier une décision à une partie par voie électronique, à condition que la partie ait accepté ce type de communication dans le cadre de la procédure en question. L'accord peut être révoqué à tout moment. La décision numérique (PDF) est signée par une signature électronique qualifiée (certificat A) et est émise avec PrivaSphere.*

Communication de toutes les décisions en rapport avec cette procédure par voie électronique

**Oui, je suis d’accord**

|  |  |
| --- | --- |
| *Données pour la transmission électronique:* |  |
| Prénom/Nom: | Cliquez ici pour saisir du texte. |
| Numéro de natel: | Cliquez ici pour saisir du texte. |
| E-Mail (personnel): | Cliquez ici pour saisir du texte. |

**Non, je ne suis pas d’accord** (continuer en format imprimé)

# Autodéclaration, confidentialité et signatures

*La présente demande doit être signée par le requérant selon le chapitre 1.2. En signant cette demande, l'entreprise déclare que les informations fournies dans ce formulaire et dans les annexes sont conformes à la vérité.*

*En cochant les cases suivantes, le requérant confirme notamment que*

*toutes les aides financières existantes et demandées à la Confédération en rapport avec cette mesure ou des parties de cette mesure sont déclarées;*

*les fonds propres et les fonds de tiers déclarés pour le financement des mesures sont assurés et ne contiennent pas d'aides financières de la Confédération;*

*il n'y a pas de cumul inadmissible d'aides financières (i.e., double financement, cf.* [*Directive Encouragement Technologie et processus innovants*](https://pubdb.bfe.admin.ch/fr/publication/download/11968)*)*

*le financement global et la viabilité économique du projet sont assurés;*

*les résultats obtenus dans le cadre de la mesure peuvent être publiés conformément à* *l’art. 20 de l’OCl. Si un secret complet est exigé et que cela exclut le recours à des experts spécialisés, l'OFEN peut se réserver le droit de ne pas entrer en matière sur la demande d’aide financière.*

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| *Requérant(e) (entreprise):* | | | | |
| Cliquez ici pour saisir du texte. | | | | |
| *Lieu et date:* |  | *Prénom, nom:* |  | *Signature:* |
| Cliquez ici pour saisir du texte. |  | Cliquez ici pour saisir du texte. |  |  |

# Annexes et dépôt de la demande

**Annexes obligatoires** (les documents suivantes doivent être envoyés avec la demande)**:**

|  |  |
| --- | --- |
|  | Feuilles de route net zéro pour toutes les entreprises concernées (pas plus vieilles que 5 ans ou actualisées)[[7]](#footnote-8). Le délai pour l’actualisation de la feuille de route peut être prolongé jusqu’au 30 septembre 2025 au plus tard. |
|  | Formulaire « annexe financière » dûment rempli ; à remettre sous forme de fichier Excel. |
|  | Confirmations écrites ou déclarations d'intention mentionnant la participation financière prévue des parties qui n'ont pas de rôle actif dans la mise en œuvre de la mesure et qui participent exclusivement au financement de la mesure (fonds de tiers : cantons, maîtres d'ouvrage, fondations, associations, etc.). |
|  | Pour les entreprises dans le système d’échange de quotas d’émissions SEQE: preuve du lien de causalité entre l'aide et l'investissement et preuve de la proportionnalité conformément à l'annexe B de la [*Directive Encouragement Technologie et processus innovants*](https://pubdb.bfe.admin.ch/fr/publication/download/11968). |
|  | Pour les regroupements d’entreprises: informations sur toutes les entreprises faisant partie du regroupement (noms, adresses, données de contact). |
| **Supplément pour les demandes de soutien de mesures scope 3 en dehors de l'entreprise :** | |
|  | Déclaration de consentement des tiers pour les mesures du scope 3 en dehors de l'entreprise. Si l'obtention d'une déclaration de consentement devait s'avérer trop fastidieuse, il convient de prendre contact avec l'OFEN. |
| **Supplément pour les demandes touchant à l’utilisation temporaire du CO2 capté:** | |
|  | Déclaration de consentement de l'entreprise qui capte le CO2 (la demande doit être soumise par l'entreprise qui utilise le CO2). |
|  |  |

La demande complète est à soumettre *de manière électronique* avec le sujet «ITINERO» sur la plateforme d’e-transmission de l’OFEN ([e-transmission](https://www.privasphere.com/prepaid_fr.jsp;jsessionid=633E367D5E51CD19643C2044E92140CD?n0w=250212214506)).

Pour toute question, l’adresse [itinero@bfe.admin.ch](mailto:itinero@bfe.admin.ch) est à disposition.

1. Si la mesure concerne une installation non fixe telle que les aéronefs, les camions, les semi-remorques, les bateaux et le transport ferroviaire, l'adresse de l'exploitant doit être indiquée. [↑](#footnote-ref-2)
2. Si les réductions ne sont pas les mêmes chaque année, il faut montrer comment cet effet évolue. [↑](#footnote-ref-3)
3. Le début de la mise en œuvre d'un projet correspond au moment où le demandeur s'engage financièrement de manière significative vis-à-vis de tiers ou prend des mesures organisationnelles liées au projet. [↑](#footnote-ref-4)
4. La fin de la mise en œuvre correspond au moment à partir duquel la mesure est mise en œuvre et produit une réduction/des émissions négatives en TCO2. [↑](#footnote-ref-5)
5. Durée pendant laquelle la mesure déploie ses effets. [↑](#footnote-ref-6)
6. Disponible sur [ShowVoc](https://showvoc.op.europa.eu/#/datasets). [↑](#footnote-ref-7)
7. [Directive article 5](https://pubdb.bfe.admin.ch/de/publication/download/11967) (feuilles de route net zéro) [↑](#footnote-ref-8)